Zeitschrift: Pionier : Zeitschrift für die Übermittlungstruppen

Herausgeber: Eidg. Verband der Übermittlungstruppen; Vereinigung Schweiz. Feld-

Telegraphen-Offiziere und -Unteroffiziere

Band: 30 (1957)

Heft: 9

Rubrik: Journées des troupes de transmissions 1958

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Journées des troupes de transmission 1958

I. Concours de patrouilles

Cette épreuve sera le véritable concours entre les sections, car il est obligatoire pour toutes les sections dont les membres désirent se mesurer dans d'autres épreuves. Toute section participant aux épreuves présentera au moins 1 patrouille de 4 hommes pour le concours de patrouilles.

Le concours de patrouilles comprend:

- utilisation de la boussole, détermination d'azimut
- tir sur tuiles, (pour patr. complète à l'exception des SCF)
- estimation de distances
- questions d'instruction civique
- questions d'ordre technique
- questions d'ordre militaire
- course.

La distance du parcours sera 6 kilomètres.

Tenue: Salopette, bonnet, fusil (sauf Chef de patr.), sans cartouchières, souliers de marche, ustensiles pour écrire.

II. Insigne de bon radio

- a) A l'occasion des Journées de Troupes de Transmission 1958 auront lieu des examens pour l'obtention de l'insigne de bon radio.
- b) Conditions: Manipulation et réception de texte mélangé à une cadence de 75 s/m pendant 15 minutes sans interruption, soit 1125 signes à recevoir et à manipuler avec au maximum 5/00 de fautes.
- c) Pour se présenter à l'examen, le concurrent demandera à son cdt. cp. une autorisation écrite attestant qu'il satisfait aux hautes exigences de l'insigne de bon radio.
 - 1. au point de vue militaire,
 - dans ses connaissances des appareils et l'usage des règles de trafic.
 - d) Le concurrent présentera son livret de service.
 - e) La date d'inscription sera donnée plus tard.

Le comité central de l'AFTT prendra les inscriptions et les transmettra en temps utile au Service des Troupes de Transmission.

III. Règlement des concours

1º Dispositions générales

Les dispositions suivantes sont valables pour tous les concours:

111 Participation

Les concours sont ouverts pour:

- les membres des sections de l'AFTT, de l'ASSO, de l'ASSCF;
- les groupes et individuels d'EM, unités et écoles de toutes les armes.

Le classement se fera par classe d'âge (élite, landwehr, landsturm). Les SC. seront classés dans la classe d'âge correspondante. Dans les groupes, l'âge du plus jeune est déterminant pour la catégorie. Les juniors sont en général autorisés à participer aux concours individuels. Ils seront classés séparément.

- 112 L'appréciation sera basée sur ce règlement; dans tous les cas il sera tenu compte de la tenue militaire, du comportement au combat, du temps et des fautes.
- 113 Le transport, le montage et le service des appareils seront conformes aux règlements techniques en vigueur au moment des concours. Cette disposition ne s'applique pas à la répartition des tâches dans le montage et la mise en service des sta. radio.
- 114 Le trafic radio sera conforme aux «Règles pour le trafic terrestre par radio pour toutes les armes». Trafic alterné; le trafic abrégé est autorisé.
- 115 En cas de pannes techniques sans faute du concurrent, le temps de remise en état sera décompté. Le cas échéant, le juge-arbitre peut faire répéter tout ou partie de l'épreuve.

En cas de manipulation manifestement fausse susceptible de causer des lésions de personnes ou d'importants dégâts matériels, le juge-arbitre est en droit d'intervenir et d'interrompre l'épreuve.

116 Tenue

- pour of. et sof. sup.: tenue de campagne avec pistolet:
- pour sof., app. et sdt.: tenue d'exercice, casque, bayonnette, mousqueton, cartouchières, souliers de marche:
- pour SC et SCF: tenue de campagne, bonnet de police, souliers de marche.
- pour juniors: salopettes

Les allègements de tenue (p. ex. dans les concours individuels) seront ordonnés par le juge-arbitre avant l'épreuve.

- 117 Le concurrent est responsable de toute perte de matériel durant le concours. Après l'épreuve il contrôlera le matériel et le remettra au juge-arbitre. Un aidearbitre vérifiera le matériel rendu. En cas de mauvaise reddition, le juge-arbitre est en droit d'ordonner au concurrent, resp. au groupe concurrent, de remettre le matériel en ordre.
- 118 Dans tous les concours on appréciera la connaissance des signes conventionnels, des abréviations et de la tabelle d'épellation.
- 119 Les concurrents s'annonceront prêts au concours, à l'heure fixée, au juge-arbitre. Les groupes seront annoncés par leur chef.

Dans tous les concours, le temps sera pris dès que le juge-arbitre aura donné l'ordre d'exécution. Les répétitions d'ordre et les questions subsidiaires sont à la charge du concurrent.

120 Le C.O. est en droit de supprimer tout concours pour lequel il n'aura pas reçu 5 inscriptions au moins.

2° Règlement des concours tg. et tf.

21 Concours pour groupes de construction de ligne

211 Tâches

Construction et repli d'une ligne unifilaire aérienne à câble, avec sta. initiale et terminale, ceci dans le cadre d'une situation tactique. (Raccords aux installations TT.) Organisation et service de la ligne établie avec serv. trm. et sta. correspondant.

212 Moyens:

Effectif: 1 chef de constr. (of., sof., app.) et 6 hommes (sof., app., sdt.);

Matériel: 1 équipement de constr. à câble avec 2 cacolets et 2 km câble C, 2 sta. tf. complètes, 4 cailho et translateurs avec condensateurs et accessoires.

213 Dispositions d'exécution:

Les obstacles seront figurés sur le terrain par des signaux. Les tg. à transmettre seront remis au chef de sta. par le juge-arbitre dès la sta. annoncée prête au trafic. Le repli sera ordonné par le juge-arbitre à qui le groupe de construction sera annoncé après dépôt et contrôle du matériel.

214 Eléments d'appréciation:

Temps de construction et de transmission, donnée d'ordre par le chef gr. constr.; éléments de la construction; croquis des raccords aux installations TT; organisation du travail avec patr. réparation; service de sta.; qualité de la transmission; temps de repli; contrôle du matériel; rapport de construction.

22 Concours individuels de centrale

221 Tâches:

- a) Etablissement des documents nécessaires au montage d'une centrale de division; organisation et service de celle-ci:
- b) Commutation et mise en service d'une centrale montée (TZ, Pi.Z., centrale à boîte commutation avec planche de montage);
- c) Réception d'un tg. en tant que chef de service;
- d) Mise en service de la centrale;
- e) Service de centrale;
- f) Questions théoriques;
- g) Démontage de l'installation faite.

222 Moyens:

Centrale montée (TZ, Pi.Z., centrale à boîtes de commutation), (câble d'introduction et accessoires dans leurs caisses):

Distributeur à lignes étiquetées;

Plan de réseau;

Papier et crayon.

223 Dispositions d'exécution:

Les concours se divisent en 3 épreuves distinctes séparées comme suit:

- chef de centrale (of., sof., app.) tâches a à g;
- centraliste (sof., app., sdt.) tâches b à f
- centraliste (SC et SCF)
 tâches d à f.

Les questions théoriques seront posées par tf.; on y répondra par écrit.

Après l'épreuve, le matériel sera remis en l'état où il était avant le concours.

224 Eléments d'appréciation:

- a) Schéma des liaisons, distributeur, liste d'abonnés, liste de relève, plan d'organisation;
- b) Liaison au distributeur, connexion des lignes, raccordement des tf. de service et de surveillance, marquage des clapets, temps de mise en service;
- c) Temps de transmission, emploi correct du formulaire du bloc-rapport;
- d) Raccordement de la garniture de service et de la batterie, contrôle de fonctionnement;
- e) Etablissement de communications, temps de transmission de tg., qualité de la transmission, discipline de conversation, manipulations;
- f) Questions sur les possibilités de pannes et la construction technique des centrales; questions de technique du trafic, lecture de schémas;
- g) Temps de repli, connaissance du matériel.

23 Concours individuels sur téléscripteurs

231 Tâches:

Types de station: Stg. et ETK

- a) Montage, connexion et mise en service d'un téléscripteur;
- b) Prise de liaison et de trafic, transmission de tg. sans chiffrage;
- c) Réponse à des questions théoriques;
- d) Repli et remise en état de marche du matériel.

232 Moyens:

- Sta. stg complète en caisse, y compris gr. électrogène à benzine;
- Sta. ETK complète en caisses, y compris gr. à benzine:
- 2 lignes bifilaires avec stations opposées prêtes au trafic;
- Papier et crayon.

233 Dispositions d'exécution:

Le concours se divise en 4 parties:

Pour of., sof., app., sdt.: tâches a à d pour stg; Pour of., sof., app., sdt.: tâches a à d pour ETK;

Pour SCF et SC:

tâches b à c pour stg;

Pour SCF et SC:

tâches b à c pour ETK.

- La sta. concurrente est chef de réseau;
- La sta. opposée est desservie dès le début de l'épreuve par des aides-arbitres, et prête à fonctionner;
- On utilisera l'alimentation sur réseau, mais les gr. de secours devront être branchés.

234 Eléments d'appréciation:

- a) Temps de montage de la sta.; questions concernant les pannes et le dépannage manuel; données techniques sur la qualité des lignes et leur portée;
- b) Temps de transmission et qualité du tg. en clair, passé à la main et à la bande perforée, contrôles de fonctionnement;
- Règles de trafic, codes, possibilités techniques, débit possible;
- d) Temps de démontage, connaissance du matériel.

24 Concours individuels pour chefs de gr. constr.

241 Tâches:

Partant d'une situation tactique donnée, déterminer et établir le tracé pour constructions à pied et motorisé, de jour et de nuit. Etablir les tabelles de marche avec points fixes pour la mise en place; les besoins en matériel, les horaires et le croquis du tracé pour la construction de ligne. Explications orales sur les données d'ordre nécessitées par la mission à remplir, questions simples de commandement.

242 Moyens:

Cartes 1:100000, 1:50000 CN et 1:25000 CN, plan de réseau:

Crayon et papier, loupe.

243 Dispositions d'exécution:

- Il ne sera pas fait usage de tabelles-horaire, inventaires, règlements, etc.;
- Les données de l'épreuve seront remises par écrit;
- Les juniors ne peuvent concourir.

244 Eléments d'appréciation:

Temps mis à résoudre les problèmes; exposé sur la donnée d'ordre (sans chrono), qualité des solutions présentées, réponses complètes, nombre des réponses justes.

3° Règlement des concours pour radiotélégraphistes de toutes armes

30 Dispositions générales pour les concours de groupes

301 Types de stations:

Les concours auront lieu sur les types de sta. suivants:

 SE 210 (TL)
 SE 403 (MIK)

 SE 222
 SE 213 (TLD)

 SE 300 (FL)
 SE 018/m (H)

 SE 402 (SM 46)
 SE 406

Les stations seront prêtes 10 min avant l'épreuve pour le contrôle des groupes électrogènes. Ceux-ci doivent être remis en état original (caisse, bâche, etc.) avant le début de l'épreuve.

302 Dispositions d'exécution:

Le chef sta. annonce au juge-arbitre son groupe et reçoit de lui les données nécessaires, sur quoi il annonce son groupe partant et commence le travail. Dès que le chef sta. a annoncé la sta. prête au trafic, il reçoit de nouveaux ordres. Après démontage de la sta., le chef sta. annonce que la station est remise dans l'état ordonné. Il envoie en même temps le télégraphiste à la salle de théorie pour la transmission de tg. La remise en ordre des caisses, etc. après que le chef sta. a annoncé la sta. ne compte plus dans l'épreuve.

Le juge-arbitre *ne donne pas* connaissance au cours de l'épreuve des fautes et oublis remarqués. On les constatera après le concours sur les feuilles d'appréciation.

303 Eléments d'appréciation:

Exécution de la tâche donnée, durée de l'épreuve du groupe, durée du travail du tg., fautes.

31 Concours de groupes SE 210 (TL)

311 Tâches:

Transport de la sta., mise en place et montage avec antenne normale, établissement d'un plan de réseau, prise de liaison, annonce de la sta. prête au trafic, démontage et repli de la sta. au lieu de départ, annonce de retour, transmission de tg. en salle de théorie à l'automatique.

312 Moyens:

Effectif: 1 chef sta. (of., sof., app., sdt.);
3 radios (app., sdt., max. 1 sof.);

4 hommes au total

Matériel: 1 SE 210 (sans redresseur, groupe électrogène et caisse complémentaire).

32 Concours de groupes SE 300 (FL)

321 Tâches:

Transport de la sta.; prise de position; montage antenne OC en L, avec mât A prêt comme mât oscillant; récepteur avec antenne à baguettes (au moins 4 éléments); remorques décrochées et calées (au moins 10 m entre les remorques); alimentation par groupe électrogène à benzine; établissement d'un plan de réseau, prise de liaison, annonce de la station prête au trafic, démontage et repli de la sta., annonce de retour, transmission de tg. en salle de théorie à l'automatique.

322 Moyens:

Effectif: 1 chef sta. (of., sof., app., sdt.);
3 radios (app., sdt., max. 1 sof.);

4 hommes total.

Matériel: 1 SE 300 (remorques accrochées, calées, connexions internes découplées, sans cadenas, réservoir plein, trafic au groupe électrogène à benzine).

33 Concours de groupes SE 402 (SM 46)

331 Tâches:

Mise en service (avec antennes-baguettes, construction d'une antenne dipôle dont les 2 mâts extérieurs sont déjà dressés et l'antenne prête; monter le mât central et brancher l'antenne, ne pas assurer les baguettes; le gr. électrogène reste accroché; établissement du plan de réseau, accorder la sta. sur dipôle; établir une commande à distance en se servant d'une ligne de télécommande existante: télécommande l; prendre liaison du poste de télécommande, annoncer la sta. prête au trafic, repli, remise du matériel en l'état précédant l'épreuve, annoncer le retour, transmission de tg. en salle de théorie à l'automatique.

332 Moyens:

Effectif: comme SE 300. — Matériel: 1 SE 402 (gr. électro. accroché, mais électriquement déconnecté).

34 Concours de groupes SE 403 (MIK)

341 Tâches:

Comme SE 402 mais montage d'une antenne d'émission locale (antenne en parapluie) et télécommande I par 2 lignes avec récepteur extérieur (lignes de télécommande disponibles).

342 Moyens:

Effectif: comme SE 300. — Matériel: 1 SE 403 (gr. électrogène accouplé mais électriquement déconnecté).

35 Concours de groupes SE 213 (TLD)

351 Tâches:

Montage de la sta. (alimentation par gr., électrogène à benzine), établissement du plan de réseau, prise de liaison en téléphonie, annonce de la liaison établie, connexion de la sta. à un réseau fil existant avec accord de la ligne, transmission d'un appel des deux côtés, annonce de la liaison prête, repli, remise de la sta. au lieu de départ dans le même état qu'avant l'épreuve, annonce de retour.

352 Moyens:

Effectif: comme SE 210. — Matériel: 1 SE 213 complet, en caisses; 1 Téléphone d'armée (Tf. A.).

36 Concours de groupes SE 018/m (H)

361 Tâche: comme SE 402.

362 Moyens:

Effectif: comme SE 300. — Matériel: 1 SE 018/m.

37 Concours de groupes SE 406

371 Tâche:

Mettre la sta. en service (antenne à baguettes et construction d'un dipôle 2×20 m; extrémités orientées vers la terre, au min.à 2,5 m au-dessus du sol; dispositif d'accord d'antenne dans la voiture, ne pas assurer les baguettes). Etablir le plan de réseau, accorder la sta.; installer la télécommande B (récepteur extérieur, manipulation modulée à l'aide d'une ligne existante).

Prise de liaison en tf., puis en ETK-R du poste-de télécommande. Annoncer la station prête au trafic (radio et ETK), repli, remise du matériel dans l'état où il était avant l'épreuve, annonce de retour, transmission de tg. en salle de théorie par ETK-R (machines à chiffrer réglées).

372 Moyens:

Effectif: comme SE 300. — Matériel: 1 SE 406 avec ETK-R (sans TC).

38 Concours de groupes SE 222

381 Tâches:

Mise en service (gr. électrogène min. 4 m de la sta., antenne à baguettes, montage du mât-antenne, baguettes non assurées); établir le plan de réseau, accorder la sta., télécommande par lignes déjà existantes, prise de liaison en tf. puis passage sur scripteur, annonce de la sta. prête au trafic radio (scripteur), repli, remise du matériel dans l'état où il était avant le concours, annonce de retour, transmission de tg. par le télégraphiste par KFF en salle de théorie (machines à chiffrer réglées).

382 Movens

Effectif: comme SE 300. — Matériel: 1 SE 222 avec KFF.

- 39 Concours individuels
- 391 Concours individuels pour chefs de stations.

3911 Il aura lieu sur les types de sta. suivants:

SE 101/102

SE 400 (Fix)

SE 200 (Lux)

SE 407

SE 206/207

Les juniors ne sont pas admis.

3912 Tâches communes:

Le concurrent met la sta. en service, branche la télécommande (excepté SE 101/102) et prend la liaison

Il annonce ia prise de liaison et reçoit alors un tg. à transmettre à la sta. correspondante.

Après transmission, il ordonne un changement de canal. Après le changement de canal il reçoit un tg. de la sta. correspondante.

La transmission terminée, la sta. doit être remise en l'état où elle était avant le concours et annoncée repliée

Tâches complémentaires: exécution d'un croquis et d'un plan de réseau.

3913 Tâches particulières (s'ajoutant à 3912):

- a) SE200: trafic sur batterie, antenne sur l'appareil;
- b) SE 206/207: service sur batterie, haute antenne sur l'appareil;
- c) SE 400 et SE 407: Mise en service du gr. électrogène (sorti du véhicule); prise de liaison sur canal d'appel 10 resp. 12); transmission sur un des canaux de trafic puis retour sur canal d'appel (10 resp. 12); la sta. correspondante appelle sur ce canal, puis ordonne le passage sur un canal de trafic pour transmission d'un tg.

3914 Dispositions d'exécution:

Le concurrent s'annonce prêt au concours.

Il reçoit les données nécessaires à l'épreuve; tâche, emplacement de la sta. prête, emplacement de la sta. correspondante, réseau.

L'épreuve commence quand le concurrent s'annonce partant. Le concours se termine quand le concurrent annonce la sta. remise en l'état où elle était avant l'épreuve.

3915 Eléments d'appréciation:

Exécution de la tâche, durée de l'épreuve, durée d'exécution des autres travaux, fautes.

392 Concours individuels pour télégraphistes

3921 Le concours individuel pour tg. aura lieu sur les types de sta. suivants:

SE 210 (TL)

SE 403 (MIK)

SE 222

SE 406

SE 300 (FL)

SE 018/m (H)

SE 402 (SM 46)

Les juniors ne peuvent pas concourir avec SE 222 et SE 406.

3922 Tâches:

Le concurrent met la sta. en service, accorde et prend liaison.

Après annonce de liaison prise, la sta. est repliée. Remise dans l'état où elle se trouvait avant l'épreuve, annonce de fin d'épreuve.

Dans la salle de théorie, 1 tg. à transmettre et 1 à recevoir. Le tg. à recevoir sera transmis automatiquement, resp. avec translateur radio à télécommande, tandis que les prises de liaison, quittance, etc. se feront à la main.

SE 406: Prise de liaison en tf. puis sur ETK-R;

SE 222: Prise de liaison en tf. puis sur KFF.

Pour ces deux types de sta. la transmission des tg. a lieu resp. en ETK-R et KFF.

3923 Dispositions d'exécution:

Le concurrent s'annonce prêt au concours. Il reçoit les données nécessaires: emplacement de la sta., tâche, réseau.

L'épreuve commence quand le concurrent s'annonce partant pour exécution.

La sta. est prête, tensions à disposition (générateurs en marche, pédaleur en selle), mais l'émetteur et le récepteur ne sont pas prêts. L'épreuve à l'appareil est terminée quand le concurrent annonce la sta. dans l'état où elle se trouvait avant le concours. Il est aussitôt envoyé à la salle de théorie.

3924 Eléments d'appréciation:

Exécution de la tâche, temps à la sta.; temps en salle de théorie, fautes.

4° Concours pour mécaniciens d'appareils de transmission de toutes armes

41 Genre de concours

Seuls des concours individuels seront organisés.

42 Les concours auront lieu sur les types de sta. suivants:

SE 100 (FOX)

SE 200 (LUX)

SE 101

SE 210 (TL)

SE 106 (PSF)

SE 400 (FIX)

Centrale de table, centrale de pi., BC, Stg., ETK. Ils sont ouverts aux sof., app. et sdt. méc. app. trm.

43 Le concours se subdivise en une partie théorique et une partie pratique.

431 Partie théorique:

Réponses à des questions techniques concernant le type d'appareil choisi; comportement dans la recherche de pannes et le dépannage.

432 Partie pratique:

Exécution d'une réparation sur appareil.

44 Dispositions d'exécution:

441 Partie théorique:

On répondra par écrit aux questions.

Un délai suffisant et connu d'avance sera imparti pour répondre aux questions, après quoi les feuilles seront retirées.

442 Partie pratique:

Le concurrent reçoit l'appareil, son schéma et la trousse de réparateur de troupe. Le travail lui est indiqué, après quoi il commence la réparation. Celle-ci terminée, les appareils sont remis où ils se trouvaient avant le concours. Le concurrent annonce alors le travail terminé. La partie pratique est une pure réparation, sans recherche de panne, de façon à éviter les inégalités dans la difficulté du travail.

Le travail doit être terminé dans un délai suffisant. Si celui-ci est dépassé, le concurrent sera pénalisé. Après un nouveau délai le concours sera interrompu. Les délais seront connus à l'avance.

45 Eléments d'appréciation:

Correction, exactitude, précision et clarté dans les réponses, propreté et qualité technique de la réparation.

5° Concours pour le service des pigeons voyageurs

51 Concours individuels pour chefs de station (of., sof., app., SC et SCF).

511 Tâche:

Rédaction des ordres de prise de cantonnement, d'organisation du groupe de station et de répartition du travail; rédaction des dispositions relatives à un premier engagement ainsi qu'au ravitaillement en pigeons.

Organisation du service de station, tenue des contrôles. Questions théoriques. Abréviations et signatures.

512 Matériel:

Colombiers mobiles avec pigeons, paniers de transport, matériel de transmission, schéma de transmission.

513 Dispositions d'exécution:

- Seront proscrits les moyens subsidiaires, tels que tabelles horaires, états, règlements.
- Le travail à faire sera communiqué par écrit.

514 Eléments d'appréciation:

Temps employé pour résoudre les tâches, orientation sur la donnée d'ordre (sans chrono). Qualité du travail, réponses complètes, nombre des réponses justes. 52 Concours individuels pour chefs de postes de distribution de pigeons (of., sof., app., SC et SCF).

521 Tâches:

Mise en état d'alarme du poste de distribution. Choix de l'emplacement d'un poste de distribution au moyen de la carte, compte tenu de la situation tactique. Croquis. Instructions à la troupe combattante.

522 Moyens:

Divers modèles de paniers de transport, pigeons, matériel de transmission, formulaires techniques, cartes.

523 Dispositions d'exécution:

- Seront proscrits les moyens subsidiaires, tels que tabelles horaires, états, règlements.
- Le travail à faire sera communiqué par écrit.
- 524 Eléments d'appréciation: Comme 514.
- 53 Concours de groupes pour postes de distribution de pigeons (of., sof., app., sdt., chefs gr. SCF, SCF, SC).

531 Tâche:

Etablissement d'un poste de distribution de campagne. Expédition de messages pigeons, instruction à la troupe combattante, confection de moyens de transports improvisés.

532 Moyens:

Effectif: 1 chef de gr. (of., sof., app., chef gr. SCF, sdt., SC);

2-3 hommes (sdt., SCF).

Matériel: Divers modèles de paniers de transport de pigeons, matériel de transmission, formulaires techniques, toiles de tentes, matériel pour improvisations.

533 Dispositions d'exécution:

On remettra tout en état de marche sur ordre de l'arbitre.

534 Eléments d'appréciation:

Les points prévus sous 531; le temps principal est celui d'établissement du poste de distr. camp. après réception de l'ordre du juge-arbitre.

54 Concours pour équipes de colombier des groupes de station (of., sof., app., sdt., chef gr. SCF, SCF et SC).

541 Tâche:

Prise en charge du colombier.

Service de colombier et de station tenant compte de l'élevage et des exercices d'entraînement, d'engagement, de ravitaillement et de transmission.

Service de santé; remise du colombier.

542 Moyens:

Effectif: 1 chef de gr. (of., sof., app., chef gr. SCF), 1 remplaçant (app., sdt., SCF ou SC), 2 gardiens de colombier (sdt., SCF ou SC).

Matériel: 1—2 stations mobiles avec équipement selon état et matériel de corps correspondant.

543 Dispositions d'exécution: voir 533.

544 Eléments d'appréciation: les points prévus sous 541.

major A. Kugler, chef du jury cap. J. Meier, chef discipline tg. cap. J. Weder, chef discipline radio plt. H. Wiedmer, chef discipline pigeon

Approuvé par l'Assemblée des Délégués du 23/24 mars 1957.